

de l'Opus Dei à propos de la sortie du livre "Dans l'enfer de l'Opus Dei"

En réaction à un livre-témoignage d'une femme qui a passé 13 ans dans l'Opus Dei avant de le quitter, en 1996.

Un livre-témoignage de Véronique Duborgel est publié chez Albin Michel sous le titre *Dans l'enfer de l'Opus Dei*.

L'auteur a appartenu à l'Opus Dei durant treize ans, de 1983 à 1996, en tant que laïque mariée et mère de famille. Elle estime aujourd'hui s'être engagée sans l'avoir réellement voulu, elle a vécu son engagement dans une tension et une insatisfaction croissantes, avant de décider de le rompre.

Dans l'enfer de l'Opus Dei, malgré son titre choc et la présentation quelque peu forcée de l'éditeur en quatrième de couverture, n'est pas un ouvrage à sensation. L'impression qui se dégage du livre est plutôt que le style de vie chrétien proposé par l'Opus Dei a été vécu par l'auteur sur un mode oppressif.

L'Opus Dei ne peut que prendre acte de cette expérience et exprimer à l'auteur ses profonds regrets si des malheurs ont effectivement été commis. Nous comptons à la souffrance exprimée, par ce témoignage.

L'unique objectif de l'Opus Dei est d'aider les personnes qui le souhaitent à s'approcher de Dieu et à le fréquenter dans leur vie quotidienne. A cette fin, l'autonomie personnelle est une condition indispensable pour recevoir avec profit la formation proposée. La grande majorité des membres de l'Opus Dei ne se rend dans les centres de formation qu'une fois par semaine, s'ils le peuvent, passant l'essentiel de leur existence loin de ces centres. Chaque membre doit donc faire preuve d'initiative et de sens des responsabilités dans sa vie chrétienne.

L'accompagnement spirituel offert aux membres de l'Opus Dei est fondé sur la confiance, la compréhension mutuelle et le respect de chacun. C'est pourquoi il se limite à des conseils de vie chrétienne, et évite radicalement de se transformer en consultation thérapeutique, en méditation conjuguée, en réseau professionnel, etc. Cet accompagnement spirituel peut aussi prendre la forme d'un conseil charitable, appelé souvent "correction fraternelle" dans l'Eglise (cf. l'Évangile de saint Matthieu, chap. 18, 15).

L'engagement dans l'Opus Dei constitue un idéal élevé et exigeant qui ne peut être bien vécu que dans une grande liberté intérieure. Une personne qui s'est engagée dans l'Opus Dei peut, sans en être responsable, se trouver privée de l'assise spirituelle et psychique qui lui permettrait de vivre cet idéal comme une source d'épanouissement personnel. Les formateurs de l'Opus Dei essaient d'être sensibles à ces situations, qui sont peut-être plus présentes aujourd'hui qu'en d'autres époques, et auxquels tous les formateurs catholiques sont confrontés, bien au-delà du seul Opus Dei.

Chaque année, des personnes qui se sont librement engagées choisissent de quitter l'Opus Dei, et le font sans ressentiment ni amertume, avec la même liberté qu'il avait précédé à leur engagement. La plupart entièrement des relations cordiales avec leurs amis de l'Opus Dei.

Grâce à Dieu, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, heureuses de leur vocation chrétienne dans l'Opus Dei, peuvent témoigner que cette vocation est une démarche essentielle de leur bonheur et de leur joie de vivre.

Contact presse : Isabelle Muller 06 73 79 49 34

1

l'épée constamment, supporte mal les remarques. Dans ce chapitre, vient se greffer (p. 37 ss) un épisode sur un bébé mort (de la mort subite du nourrisson) chez une amie, et sur les remords qu'elle a éprouvés de n'avoir pas prévenu la mère à temps, alors qu'elle avait vu le bébé tout pâle, et aussi parce qu'elle a le sentiment de n'avoir pas reçu des paroles d'encouragement suffisantes de la part d'un prêtre de l'Opus Dei auquel elle s'était confiée, et enfin parce que sa directrice lui avait demandé de faire une correction fraternelle à cette femme qui affichait une mine triste.

Chapitre 3 (« Le poids des apparences »)

L'auteur revient sur les corrections fraternelles, qu'elle ridiculise en mentionnant des gaffes dont certaines numériques se seraient, à ses yeux, rendues coupables, par excès ou manque de sens commun. Pour elle cette pratique est « une manière d'attaquer la personnalité, une manœuvre pour amoindrir l'estime de soi ». Elle culpabilise notamment à propos de ce qui lui a été dit du mariage et de la propreté dans sa maison. Elle veut y voir un pur souci d'apparence, qu'elle retrouve dans la campagne qu'à menée la Prêlatrice pour se justifier au moment de la sortie du livre et du film *Da Vinci Code*. « Cette prêlatrice ne semble pas être prête à se battre pour son Dieu, mais elle le fait avec exaltation pour sa réputation. »

Chapitre 4 (« Cille de la personnalité »)

Le fondateur y est qualifié de « l'idre maximo » et de « condicator » . Son nom est tout le temps cité dans l'Opus Dei, dit l'auteur, et le rapport qu'entretiennent les membres de l'Œuvre avec lui « confine à l'holocauste ». Elle parle avec ironie ou dédain de ses écrits, des reportages, films de ses réunions de catéchèse, du culte qu'on lui rend. Elle évoque la béatification en 1992, en situant la canonisation trois ans après, alors que celle-ci n'est intervenue que dix ans après. Elle prétend que, dans la basilique romaine où était exposé le cercueil du bienheureux Josémaría en 1992, beaucoup de personnes faisaient la génuflexion devant lui plutôt que devant le tabernacle. Elle voit dans la vie dans les centres de numéraires « une uniformisation du style », un « formatage » des membres, le « sébah apostolique, mais en déformant les autres membres.

Chapitre 5 (« Police des esprits »)

L'auteur parle d'une censure des livres et des films, et enchaîne sur des sessions annuelles de formation, avec étude du catéchisme de l'Œuvre, argumentaires pour répondre aux critiques. L'auteur cite les recommandations faites par écrit par le cardinal Humme aux directeurs de l'Opus Dei à Londres en décembre 1981, ainsi notamment que l'on peine des préparations quant à l'engagement des jeunes. Elle évoque ces années passées dans l'Opus Dei, où elle s'est sentie peu épanouie par rapport aux autres surnuméraires qu'elle côtoyait dans les moments de formation, et elle attribue sa propre et incroyable « soumission » à l'accomplissement de pratiques de piété quotidiennes qui l'empêchaient de réfléchir. Elle soutient que dans l'Opus Dei on parle beaucoup de Salan (p. 73). La simple lecture des œuvres du fondateur, qui inspirent les prédateurs et les lacs qui sont chargés de la formation, suffit à montrer que le diable n'est que rarement mentionné et que l'esprit qui les amène se caractérise par son aspect positif. De même on ne parle pratiquement jamais des franc-maçons dans l'Opus Dei.

Chapitre 6 (« Il faut! »)

3

Dans l'enfer de l'Opus Dei
par Véronique Duborgel
Albin Michel, 2007, 192 pages

L'auteur dit avoir fait partie de l'Opus Dei pendant treize ans et vouloir faire part de son expérience, ressentie par elle comme douloureuse. Elle déclare avoir eu neuf enfants, et avoir divorcé de son mari, qui a lui aussi fait partie de l'Opus Dei.

La quatrième page de couverture résume: « À travers son témoignage accablant et stupéfiant, ce sont les coulisses d'un monde secret et opaque que nous pénétrons. Un monde où l'obéissance et le châtiment vont beaucoup plus loin que nous ne pouvons l'imaginer ». Toutefois la lecture du récit est moins spectaculaire, et plus possible que ce que l'on était en droit d'attendre après ces phrases et à la lecture du titre.

Dans un avant-propos l'auteur explique comment elle n'a pas renouvelé son engagement annuel le 19 mars 1996. Pendant tout ce temps, dit-elle, elle a « obéi, broyée dans l'engrenage de la vocation ». Elle nie à ceci son problème matrimonial: « Je me suis trompé deux fois et deux fois de la même manière » (une trop grande confiance) Son point de vue apparaît dès lors comme subjectif, ce qui ne saurait le discréditer a priori, s'il réunit en même temps constamment négatif. L'auteur parle de l'Opus Dei avec les mêmes mots qu'elle emploierait pour parler d'une secte, dont on aurait du mal à sortir. Or, elle-même en est sortie quand elle l'a voulu. La suite du livre confirme cette impression de compte.

Chapitre 1 (« En route vers la sainteté! »)

Ce premier chapitre décrit la manière dont l'auteur a connu l'Opus Dei, grâce dit-elle à son fiancé, chez un membre surnuméraire, qui avait organisé un dîner avec plusieurs couples. Son fiancé demandera son admission avant elle, sans le lui dire tout de suite, et elle lui en voudra de son silence. Sous son influence, elle se remet à la pratique religieuse. Elle commence à fréquenter un centre de la section féminine de l'Œuvre, à Genève. Elle suit des cours de formation doctrinale qui l'intéressent, bien qu'elle ne soit pas d'accord avec tout ce qu'elle entend. Elle participe à une rencontre de l'UNIV à Rome. Une personne de l'Œuvre lui parle de vocation. Le 1er avril 1983, elle demande son admission comme surnuméraire. Elle ne tarde pas à regretter son geste, mais persévère, encouragée par la « directrice spirituelle » qu'on lui a attribuée. Elle apprend que son mari fait déjà partie de l'Opus Dei. Elle pense et écrit (p. 29) qu'il est souhaitable, quand l'un des conjoints fait partie de l'Opus Dei, que l'autre en soit aussi. » Or ceci n'est pas exact. De fait beaucoup de membres de l'Opus Dei qui sont mariés n'ont pas de conjoint qui en soient.

Chapitre 2 (« Les corrections fraternelles »)

L'auteur parle de son expérience des corrections fraternelles, sujet qu'elle évoque en le dramatisant: depuis une remarque imprononçable d'une « manatrice belge » sur l'enthousiasme excessif qu'elle a manifestée lors d'une audience du pape, lorsqu'elle a vu son fiancé saluer le saint-père, jusqu'à la coloration de ses cheveux, en passant par des conseils sur sa tenue vestimentaire. Elle ressent vite un malaise, pense qu'on

2

L'auteur revient sur les « obligations de piété » imposées aux membres et qu'elle présente comme un corset étouffant. Pour les besoins de la cause, elle allonge de cinq minutes le temps de lecture spirituelle conseillée. Cependant elle reconnaît qu'elle a eu, quant à elle, un « plan de vie » allégé. Elle voit dans le fait que tous les membres vivent les mêmes pratiques une « uniformisation » qui « ne se limite pas aux pratiques religieuses, mais s'étend à la tenue vestimentaire. ». On voit mal des personnes, qui vivent dans le monde selon un esprit très séculier, qui recommandent de ne pas se distinguer des autres, porter des tenues qui ressembleraient à des uniformes. Elle dit avoir été incitée à donner des cours de formation, et à faire dans son entourage un apostolat personnel, mais sélectif, sans perdre du temps, par exemple, avec les protestants. Ceci contredit une longue pratique, dans l'Opus Dei, de fréquentation des non-chrétiens. Ceci contredit une longue pratique, dans l'Opus Dei, de fréquentation des étudiants.

Chapitre 7 (« Opus Dei premier servi »)

Ce chapitre envisage une manière négative un apostolat qui tend à reléguer la famille en dernière position, derrière Dieu, le travail et la vie sociale, en dépit de la hiérarchie qui est proclamée, et qui est autre: Dieu, travail, famille, vie sociale. Le recours à la dissimulation, quant à l'appartenance à l'Œuvre, serait encouragé, l'Opus Dei devenant une fin en soi.

Chapitre 8 (« Ménage à trois »)

L'auteur considère qu'il y a eu une omniprésence de l'Opus Dei dans sa vie, et que, lorsque mari et femme en font partie, chacun des conjoints reçoit des conseils de son directeur spirituel, mais n'en parle pas à l'autre. Cela va jusqu'à des intrusions dans la vie intime du couple, avec un encouragement à avoir le plus d'enfants possible, et l'auteur prétend que sur ce point l'Opus Dei va plus loin que l'Eglise elle-même.

Chapitre 9 (« C'est la croix! »)

L'auteur évoque les difficultés de son couple, jusqu'à sa séparation en 1999. Dans ces moments, elle a eu le sentiment que les prêtres et les numéraires auxquels elle se confiait ne la comprennent pas, et ne l'aident pas, en lui prêchant systématiquement la résignation chrétienne. Mais elle reconnaît que elle n'a pas « été assez explicite dans ses accusations. Sans doute » (p. 116). Ainsi elle ne pas dit qu'il la battait.

Chapitre 10 (« La femme est-elle un chien? »)

Cette étrange problématique, attribuée à Thomas d'Aquin, aurait été citée, en guise de boudade, par un prêtre de l'Œuvre dans un cours. Il s'agit là d'un souvenir de souvenir, dont aucune preuve n'est avancée. Il est assez difficile d'apprécier cette affirmation, effectivement choquante, sans en connaître le contexte. Mais l'auteur prend l'affirmation au sérieux et dit avoir eu le sentiment que « pour l'Opus Dei la femme était là pour faire des enfants et servir son mari ». Les « numéraires aggrégés » (lire: les numéraires auxiliaires) sont, elles aussi, tout juste bonnes pour « manier la serpillière).

Chapitre 11 (« La liste de saint Joseph »)

4

Il y est question de l'apostolat, vu sous l'angle du prosélytisme. Des listes sont établies, qui ont pour objet « d'opérer un tri social » », dans un souci de « prosélytisme insistant », qui fini par instrumentaliser l'amitié. Il faut rendre compte en public des objectifs atteints, y compris sous l'angle quantitatif. Les cours d'orientation familiale, les « cafés Education », les cours de doctrine ont pour but de convertir les assistants et de les attirer vers l'Église. Ce sont « des hameçons auxquels vont s'accrocher les vocations supposées » ». Mais les familles ne se commencent pas leurs problèmes, si elles en ont, préférant garder la face.

Chapitre 12 (« Rien n'est garanti »)

Il y est question de demandes constantes d'argent. L'auteur tente de chiffrer ce qu'on coûte à son couple leurs différentes contributions, y compris les retraites annuelles et l'inscription de leurs enfants dans les clubs de jeunes, « L'argent circule à travers un réseau dense d'associations et de sociétés dont on sait peu de choses » ». Elle trouve les explications qu'on lui donne « fumeuses » ». En revanche le prélat circule en limousine noire et les numéraires « sont en général très bien logés ».

Chapitre 13 (« Dédoubllement de personnalité »)

L'auteur a eu l'impression a posteriori d'un dédoublement de personnalité, lorsqu'elle faisait partie de l'Opus Dei, mais la pensée qu'elle en sortirait un jour l'a aidée à tenir. Cela dit, elle a le sentiment d'avoir acquis des réflexes qui ne correspondent pas à sa vraie nature.

Chapitre 14 (« Sortir et s'en sortir »)

L'auteur parle de la difficile décision qu'elle a prise de quitter l'Opus Dei, et du sentiment de libération qu'elle a éprouvé après l'avoir prise. Au même moment son mari « lui apprend son renvoi. Il emmène. » En réalité on apprend qu'il a écrit au prélat pour demander sa sortie de la Prélature. Elle s'en explique avec deux numéraires, dont l'une la déçoit par sa réaction. Elle apprend aussi qu'une surnuméraire fait le tour de ses amis pour la diffamer, et elle se persuade que cette femme a agi sur ordre. Elle souffre de qu'elle considère comme un manquement à la charité, aggravé par d'autres comportements hostiles à son égard. Elle en conclut que « l'Opus Dei agit plus à l'image d'un groupe de pression que d'un mouvement religieux. », Surt le récit de son divorce.

Chapitre 15 (« Et les autres? »)

Ce chapitre est consacré à des échanges d'expériences avec d'anciens membres de l'Opus Dei, et à son propre travail de « reconstruction » personnel. Elle justifie ainsi ce livre, destiné dans son esprit à montrer que la vie dans l'Opus Dei fait de chaque membre un « exécutant dénué de toute estime de soi, qui doit en toutes circonstances rendre compte à ses supérieurs. »